

# Question de mémoire : deux témoignages sur l'internement des Tsiganes au camp d'Arc-et-Senans

Emmanuel Filhol

Psychosociologue, Université Bordeaux I

## Une réalité occultée

Dans le traitement qu'elles font du passé, les sociétés encourent deux risques fréquents, qui ont pour nom sacralisation ou refoulement, l'une comme l'autre de ces opérations traduisant à sa façon une forme pathologique de la mémoire. « *Les pathologies collectives de la mémoire, écrit François Dosse, peuvent tout aussi bien se manifester par des situations de trop plein de mémoire, de ressassement dont la « commémorite » et la tendance à la patrimonialisation du passé national en France donnent un bel exemple, que par des situations contraires de pas assez de mémoire...* »<sup>(1)</sup> A l'évidence, l'internement des Tsiganes en France, de 1940 à 1946, appartient à la seconde catégorie, car le manque de mémoire, voire l'absence de mémoire, s'y expose clairement. De même qu'est ignorée l'histoire des persécutions commises à différentes époques en France et dans les autres pays d'Europe par les pouvoirs publics contre la communauté tsigane, de même l'enfermement de cette communauté dans des camps créés par l'occupant nazi, avec l'aide du régime de Vichy, reste quasiment oublié. Il suffit pour s'en convaincre de consulter les manuels d'histoire les plus diffusés au sein des classes de Terminale<sup>(2)</sup> : pas une seule ligne n'est consacrée à l'internement des « Nomades » pendant la seconde guerre mondiale.

Ces camps ont pourtant existé, où près de 6 000 à 6 500 Tsiganes furent internés. La majorité des camps, vingt-cinq au total, étaient situés en zone occupée, les autres, cinq exactement, dans la zone sud<sup>(3)</sup>.

Comment la mémoire de cet internement, cinquante-cinq ans ou presque après la libération des camps, s'était-elle inscrite dans la communauté tsigane et la société des Gadgés ? C'est ce que nous avons cherché à savoir en tentant de recueillir la parole d'hommes et de femmes qui ont connu ces camps et de témoins manouches, roms, gitans, internés sous l'occupation et pour certains déportés en Allemagne. J'aimerais ici restituer deux de ces témoignages portant sur le camp d'Arc-et-Senans.

Recueillir la parole des témoins n'est pas chose aisée, car les victimes préfèrent se taire. Tous s'en souviennent mais très peu en parlent. Différentes raisons méritent d'être évoquées.

On aurait tort de croire que la rareté des témoignages résulte d'un oubli, d'une amnésie individuelle et collective, entretenue par la communauté tsigane. Elle provient d'abord et avant tout du silence inhérent à une part maudite de son histoire : « *Si la parole est absente, et les Tsiganes si réticents à raconter les souvenirs qu'ils garderaient des années 1939-1946, c'est précisément qu'il ne s'agit ni d'un exercice de mémoire (...), ni d'un travail sur la mémoire (...). L'événement dont il s'agit est d'une autre portée : en cette période noire, l'âme d'un peuple s'est fracturée, et cette autre part de soi, morts et vivants liés, dont rescapés et descendants portent le destin, appartient au silence* »<sup>(4)</sup>.

Autre explication : le sentiment de honte et d'incompréhension ressenti par les victimes : « *Ce qui frappe le plus, c'est que les anciens internés aient enfoui au fond d'eux-mêmes ces années de plomb. La honte d'avoir été rejetés, parqués comme des bêtes, humiliés, et ce par leurs compatriotes, et sans jamais en comprendre les raisons, est toujours restée plus forte que le désir de dire, de partager ces souffrances* »<sup>(5)</sup>.

Rappelons enfin que la mort représente à l'intérieur de la culture tsigane un sujet tabou. La mémoire des êtres disparus ne se cultive pas comme chez d'autres peuples<sup>(6)</sup>.

Si les témoins sont restés longtemps silencieux, cela tient aussi au peu d'intérêt, à l'indifférence manifestée par les historiens à leur égard. Il faut attendre les recherches de Jacques Sigot pour que cette souffrance vécue par les familles commence à s'exprimer<sup>(7)</sup>. Le témoin ne crée pas tout seul son témoignage. Il importe donc de se soucier des conditions de la réception de sa déposition. Nous voulons signifier par là que la capacité du témoin tsigane à pouvoir raconter son internement, à habiliter son témoignage oculaire dans sa version mémoriale, est indissociable de la confiance de ceux qui l'écoutent<sup>(8)</sup>. Puisse cette contribution s'en prévaloir.

## Regards croisés

A la suite d'un courrier adressé à plusieurs familles qui avaient été internées au camp de la Saline d'Arc-et-Senans, une lettre me parvint, écrite par Geneviève Félix, dont la mère fut enfermée en ce lieu puis transférée à Jargeau, dans le Loiret.

### LE TÉMOIGNAGE DE FEMMES MANOUCHES

« Peronnas, le 18 février 1999

Je vous envoie comme convenu ma lettre relatant l'histoire de l'internement de ma mère. Ma mère s'appelle Madame Félix Annette Heyliette, née Chandello à Les Fins, commune de Morteau dans le Doubs, le 15 juin 1935.

Je m'appelle Félix Geneviève, j'ai 39 ans et je suis d'origine manouche. J'habite tout près de Bourg-en-Bresse. Je vis en concubinage, nous avons un enfant de 10 ans. Je vais essayer de vous raconter le calvaire vécu par ma mère pendant la guerre, pendant son internement dans deux camps différents.

Il y a trois ans je me suis prise de passion pour la généalogie. Pour rechercher mes ancêtres du côté de mon père, cela a été relativement facile car ses ascendants sont presque toujours restés dans la région. Mais pour ma mère, une difficile tâche m'attendait car j'ai trouvé des actes venant un peu de partout, Alsace, Suisse, Drôme, Italie. Un jour, j'ai lu avec attention un acte de décès de mon arrière grand-mère qui s'est éteinte à l'âge de 66 ans dans le camp des Salines d'Arc-et-Senans le 2 février 1943<sup>(9)</sup>... J'ai ressenti un grand besoin de savoir. Savoir et connaître les conditions dans lesquelles ma mère a été internée avec sa famille alors qu'elle n'avait que 6 ans.

Elle a aujourd'hui 63 ans. Je me souviens, lorsque nous étions enfants, elle nous racontait parfois des épisodes de son enfance passée dans les camps. On l'écoutait mais à l'époque on avait du mal à comprendre et surtout à imaginer. En grandissant, on s'est rendu compte qu'elle avait beaucoup souffert pendant sa petite enfance. Mais elle nous parlait peu de cette période. Parfois, on lui demandait de nous raconter, on était dix enfants à la maison mais je vous promets que ma maman retenait toute notre attention. On lui posait quelquefois sans le vouloir des questions gênantes, et cela la mettait mal à l'aise. Des fois, c'est elle qui abordait le sujet, elle ressentait sûrement le besoin d'en parler. Pendant des années je n'ai connu que des bribes de son histoire. Aujourd'hui la curiosité a pris le dessus. Non, je crois plutôt que je désire partager avec ma mère le souvenir de toutes ces douloureuses années et faire revivre au fond de moi toutes celles et ceux qui ont souffert dans le silence.

Il y a quelques temps j'ai demandé à ma mère comment elle n'avait pas oublié les noms de certaines personnes, elle était si jeune ! Elle m'a répondu que des noms comme ça, ça restait gravé, celui par exemple du chef de camp, très méchant, celui d'un instituteur qui infligeait de sévères punitions.

Avant que le cauchemar ne commence, ma mère, ses parents, frères et sœurs et grands-parents, habitaient une vieille maison de garde-barrière, à Mathay dans le Doubs. Mais cela n'a pas empêché leur arrestation. Ils ont été emmenés en train à Arc-et-Senans.

Ma mère raconte :

« On avait une baraque par famille. Mon père travaillait à l'extérieur, on ne le voyait pas souvent. On avait souvent faim. Quand mon père nous ramenait du pain au maïs, on était content. On nous servait de la soupe à tous les repas. On avait 100 grammes de pain par jour, le dimanche on avait droit à deux cuillerées à soupe d'huile et deux pommes de terre chacun. La soupe était souvent faite avec des éplu-

chures de légumes. On allait à l'école, les enfants étaient très nombreux au camp<sup>(10)</sup>. Le jeudi, on nous donnait à chacun un quart de cacao. On allait à la messe aussi<sup>(11)</sup>.

« Ce qui me faisait très peur, c'était les bombardements, il fallait qu'on coure vite à chaque fois pour se protéger.

« Le maître d'école était très méchant, il s'appelait Monsieur B. L'hiver pour nous punir, il cassait la glace gelée et il fallait qu'on reste nos mains dedans. On manquait de soins, de vêtements et il y avait des maladies<sup>(12)</sup>.

« Ma grand-mère est tombée malade et un matin on l'a trouvée morte tout près de nous, elle ne s'est plus réveillée. Ça m'a beaucoup marquée. Mon grand-père travaillait en dehors, il n'a pas su tout de suite. On a été transféré à Jargeau et là mon grand-père nous a demandé où était la Maman, c'est comme ça qu'il l'appelait. La nouvelle l'a rendu malade et malheureusement, il s'est laissé aller jusqu'au désespoir, il est mort de chagrin. Avec le manque de soins, les conditions de l'internement, la mort l'a vite emporté.

« On a souffert aussi à Jargeau. Par contre, on ne voyait pas les Allemands, le camp était gardé par les Français.

« Je me souviens quand même d'une fois où j'ai vu les Allemands qui sont venus jouer avec nous. Ils avaient enduit un poteau de mélasse, et au sommet ils avaient déposé une pièce de monnaie. Il fallait grimper au poteau et attraper la pièce uniquement avec les dents. C'était trop difficile, ça glissait et ça collait, on y arrivait rarement et on disputait notre tour. Les Allemands eux, ils rigolaient bien !

« On allait aussi à l'école. La nourriture était la même, de la soupe, toujours de la soupe, on n'a jamais mangé un seul morceau de viande. Un jour que nous avions faim<sup>(13)</sup> et qu'on cherchait avec d'autres gamins une nourriture quelconque, on avait remarqué un gardien qui mangeait une pomme devant nous. Il a jeté le trognon à terre et on s'est jeté dessus. Le lendemain, il est revenu avec une pomme, après l'avoir mangée, il a écrasé le trognon sous son pied. Cela m'a marquée et c'est resté dans ma mémoire.

« L'hiver on avait froid, on avait des lits superposés en bois. Il y avait un poêle par baraque, mais sans bois. On crevait de froid, alors mon père a cassé les lits pour nous faire du feu, mais après on dormait par terre, et comme mon père était nommé chef de baraque, il a dû sûrement y avoir des représailles.

« Au camp il y avait un réfectoire qui nous était interdit, et des classes aussi, je veux parler des salles de classe. On en avait une pour nous, avec une maîtresse très gentille heureusement, elle venait de l'extérieur<sup>(14)</sup>.

« Il n'y avait pas que la mort au camp. J'ai eu un petit frère Albert, né au camp de Jargeau, il n'a pas eu froid, c'était en juin heureusement, le pauvre il avait déjà la malchance de venir au monde dans un camp d'internement.

« On a été libéré avant la fermeture du camp grâce à mon grand-père qui avait une maison, et qui nous a pris en charge. On était libre, mais on n'a rien retrouvé de nos biens<sup>(15)</sup> ».

Geneviève Félix a voulu prolonger le témoignage de sa mère par des réflexions qui lui tenaient à cœur :

« Par la suite ma mère a vécu dans le Doubs, sa région natale. Elle a connu mon père en vendanges à l'âge de 21 ans. Ensuite elle a quitté le Doubs pour suivre mon père à Bourg-en-Bresse d'où il était originaire (...).

Ma mère a eu de nombreuses souffrances dans sa vie, elle est de santé fragile, mais j'admire la façon dont elle assume son existence. Je ne veux pas trop l'embêter en la questionnant sur ces années passées dans les camps. Quand elle parle, ce qui m'étonne, c'est qu'elle ne le dit pas avec haine, mais toujours calmement avec, par contre, beaucoup de tristesse. Quand on l'écoute parler c'est comme si tout ça c'était normal, on y ressent de la culpabilité. Ils étaient Manouches, c'étaient des Gens du Voyage, il fallait les enfermer comme des coupables. Coupables de quoi ? de n'être pas comme les autres.

On les enfermait soi-disant parce que les Gens du Voyage étaient toujours sur les routes, et on avait peur que pendant leur errance, ils livrent des informations à l'ennemi, ou qu'ils traitent avec l'ennemi<sup>(16)</sup>. C'était absurde, les Gens du Voyage ont souffert de la guerre, autant que les autres, et même plus, dirais-je.

Je suis heureuse qu'aujourd'hui, on lève le voile de cette douloureuse période et que les survivants, les témoins, puissent enfin s'exprimer, faut-il encore qu'ils le fassent.

Il faut qu'ils laissent tomber tous préjugés et toute peur de s'exprimer. Aujourd'hui on leur donne le droit de raconter leur histoire, qu'ils prennent la parole, qu'ils abandonnent toute honte, ce sont des victimes et non des coupables !

Quand je pense à tous les Manouches morts dans ces camps<sup>(17)</sup>, qui ont dû verser des larmes de sang, à tous ces pauvres gamins qui ne seront jamais là pour raconter, à tous ceux qui sont morts dans l'indifférence, maltraités jusqu'à leur mort. Alors, à vous qui êtes les survivants, j'aimerais vous dire, parler pour eux, faites-le pour leur mémoire et le respect qu'ils n'ont pas eu, ils revivront à travers vous et vos témoignages, vous leur rendrez hommage.

Merci à toutes les personnes qui, un jour, ont osé faire le premier pas et dévoiler au monde toute cette douloureuse période de la guerre<sup>(18)</sup>.

Merci à toutes les personnes comme vous, Monsieur Filhol, qui vous penchez sur ce qui est resté trop longtemps caché ».

« Révolte du cœur » est le poème qu'a composé un mois plus tard Geneviève Félix, en souvenir de sa famille internée à Arc-et-Senans et à Jargeau, et de tous ceux et celles, Gens du Voyage, parqués dans les camps en France, de 1940 à 1946<sup>(19)</sup>.

UN *GADJO* SE SOUVIENT

Cent-vingt kilomètres, c'est la distance qui sépare la ville de Montbéliard d'Arc-et-Senans. Trois heures avant l'ouverture du colloque organisé le 12 mars 1999 à la Saline Royale sur le camp d'internement d'Arc-et-Senans, Monsieur Gaston Prétot, vivant à Montbéliard, en prenait connaissance dans le journal *l'Est Républicain*. Cet homme, âgé de 78 ans, ancien sportif et entraîneur d'athlétisme du F.C. Sochaux, résolut aussitôt de s'y rendre par ses propres moyens.

Il ne prit pas la parole au cours du débat qui suivit les interventions. Lorsque la discussion s'acheva, M. Prétot vint me voir, simplement pour me dire qu'il avait été pendant l'occupation responsable d'une exploitation forestière en forêt de Chaux, laquelle employait des Tsiganes internés au camp de la Saline. Il me parla des conditions difficiles, misérables qui étaient imposées aux « nomades » dans ce camp, et me dit aussi combien il s'était inquiété par la suite du sort réservé aux familles, après leur transfert vers Jargeau, destination qu'il ignorait alors.

J'ai reproduit ici sa lettre, accompagnée de son propre témoignage.

« Montbéliard, le 21 mars 1999

Cher Monsieur,

Comme promis je vous adresse quelques souvenirs du passage des Nomades aux Salines.

Lors de l'arrivée de ces personnes, les Salines n'étaient pas encore celles d'aujourd'hui. Tout était dégradé après certaines occupations. Durant la guerre d'Espagne, on y avait enfermé des réfugiés espagnols. Des républicains, je pense, ayant fui Franco. En 1939, ça avait été le passage de troupes françaises. A souligner qu'à l'automne 1944, des milliers de prisonniers allemands y avaient été entassés jusqu'en février 1945 (hiver particulièrement rude). J'ai bien apprécié les interventions concernant la vie des Gens du Voyage... et leurs difficultés. Il serait bon que tout le monde connaisse leur histoire.

En 1941 à mon retour de la Centrale de Clairvaux (arrêté comme passeur sur la ligne de démarcation toute proche), j'ai trouvé du travail à Arc-et-Senans aux UMAS (Usines Métallurgiques d'Arc-et-Senans). Très importante (alors) fabrique de limes produisant, comme toutes les industries, pour les Allemands. Cette usine exploitait en forêt de Chaux des coupes de bois pour ses besoins, en charbon de bois pour ses véhicules à gazogène, en bois pour ses camions à gazo-bois et surtout pour ses chaudières de fonctionnement, le charbon étant, on le sait, produit uniquement par les Allemands.

J'étais devenu responsable de l'exploitation forestière avec une trentaine de bûcherons. C'était pour moi un moyen de me mettre à l'abri des Allemands qui ne m'avaient pas oublié. L'industrie métallurgique comme les exploitations forestières bénéficiaient des « faveurs » de l'occupant : Ausweiss, carburant, et carte de travail (sans laquelle on risquait le S.T.O.).

